



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud Nadia Ben Lazrag (s)	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau Brigitte Archambault (s)	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	ABSENT	Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
Armand-Racicot	Jean-François Caisse	Jacques-Rousseau	Stéphane Simard Ledoux Sophie Woumedi
Bel-Essor	Sybel Forget	Joseph-De Séigny	Alcides Santopietro
Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer	Lajeunesse	Karine Picard
Carillon	ABSENT	Laurent-Benoît	ABSENT
Charles-Bruneau	Hugo Brossoit	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoyne	Michel Nadon Geneviève Désilets (s)	Marcelle-Gauvreau	Seam Quach
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Victorin (Longueuil)	Amélie Grammatico
D'Iberville	Nicolas Brosseau	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	Samia Maatouk	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
De Normandie	Simon Morin	Paul-Chagnon	AUCUN
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Paul-De Maricourt	Sheila Ellien
Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Quatre-Saisons	Geneviève Lamoureux	Pierre-Laporte	Valérie Crépeau
Des Saints-Anges	ABSENT	Prévile	Isabelle Gendron Chantal Mercier (s)
Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Sainte-Claire (Longueuil)	Édith Delsemme Allard
Él du Vieux-Longueuil	Émilie Champoux	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él Lucille-Teasdale	Gérard Pierre	Saint-Joseph	Julien Archambault
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Jude	Benjamin Richard
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Laurent	Mia-Kim Ouellet (s)
Éc. sec. de l'Agora	Anie Desfoges	Saint-Romain	Isabelle Giannarelli
École sec. Saint-Edmond	Dominique Lebeau (s)	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École spec.des Remparts	AUCUN	Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher
Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	<b>Personnel</b>	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	<b>Secrétaire administrative</b>	Geneviève Brochu
Gentilly	Alejandra Odgers Ortiz (s)	<b>Autres participants</b>	
George-Étienne-Cartier	Noémi Savoie (s)	<b>Représentante CCSEHDAA</b>	absente
Georges-P. Vanier	Safia Bachard	<b>Directeur général adjoint</b>	Hugo Clermont
Gérard-Filion	Ida Francoeur	<b>Autres participants du CSS</b>	Voir au point 4.

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM**

---

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h et le quorum est constaté.

---

## **2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE**

---

Le président du comité de parents M. Nicola Grenon débute la rencontre en remerciant les participants de leur fidélité et de leur participation active au fil des mois.

Pour souligner la Journée internationale des droits des femmes, la secrétaire du CP M<sup>me</sup> Ida Francoeur fait la lecture d'une citation de M<sup>me</sup> Christiane Taubira, une femme politique française : Nous, les femmes, nous sommes la moitié du ciel et même un peu plus... Nous voulons être la moitié de tout, pas vos moitiés, la moitié de tout. Et surtout, être au moins la moitié partout où se prennent les décisions. Le monde qui vient devra s'habituer partout à la présence de nos filles, de vos filles. »

---

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Le président propose les modifications suivantes :

- Ajout d'un point 4.1, présentation du secrétariat général, amélioration au processus de plainte.
- Point 9 sommet de la réussite éducative
- Point 7 projet calendrier scolaire

Les autres points sont décalés en conséquence.

### **Résolution CP20210315-01**

L'ordre du jour est proposé par M. Maxime Bargiel et appuyé par M. Alcides Santopietro avec les modifications.

**Adopté à l'unanimité**

---

## **4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN**

---

M. Hugo Clermont est accompagné ce soir du directeur général adjoint M. Marc-André Petit, de M<sup>e</sup> Maeva Ferrer du Secrétariat général, de M<sup>me</sup> Chantal Lizotte et M. Sonny Vallée du Service des ressources matérielles et de MM. Christian Hinse et Martin Migneault du Service de l'organisation et du transport scolaire.

### **4.1 Amélioration du processus de plainte**

---

M<sup>e</sup> Maeva Ferrer, directrice adjointe du Secrétariat général (SG) fait la présentation de ce point. Depuis avril 2017, M<sup>e</sup> Ferrer est responsable des plaintes et a elle-même traité celles des parents pendant plus d'un an. Le processus du traitement des plaintes se fait en cinq étapes, favorisant le traitement le plus près de leur source, donc habituellement à l'intérieur même des établissements. Malgré tout, entre 150 et 400 plaintes sont traitées annuellement au SG, l'étape trois du processus de plainte actuel. Le SG souhaite donc ce soir présenter aux membres du comité de parents sa démarche pour revoir et bonifier le processus de traitement des plaintes de parents au sein du SG. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un processus de consultation, le SG est ouvert à recevoir les commentaires des parents. Comme il s'agit d'un processus qui touche directement les parents, le secrétariat général trouvait important d'informer les parents de leurs intentions.

Les représentants sont invités à transmettre leurs commentaires/suggestions à l'exécutif qui les recueillera et les transmettra au secrétariat général. Le règlement d'une plainte se fait actuellement autour de trois semaines. Dans la nouvelle façon de traiter les plaintes, le SG souhaiterait régler les plaintes dans un délai de deux semaines.

## 4.2 Politique dîneurs

---

MM. Martin Migneault et Christian Hinse du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) présentent les travaux pour l'adoption de sa nouvelle politique des dîneurs. Un élève qui ne fréquente pas le service de garde le matin et le soir et qui mangent à l'école au dîner est considéré comme « dîneur ».

Le SOTS a transmis les documents suivants pour consultation : document administratif quant aux frais chargés, le projet de nouvelle politique, l'actuelle politique datant de 2012, les formulaires d'exemption et le projet de loi qui a soutenu la réflexion.

Le CSS ne reçoit aucun financement pour le service du midi, il s'agit donc d'un service « utilisateur-payeur ». Tout investissement au service des dîneurs se fait au détriment d'autres dépenses qui pourraient être faites par le CSS ou les écoles. Le CSS ne reçoit aucun financement pour le transport du midi.

### *1-Les frais annuels primaire et secondaire*

Une nouvelle grille tarifaire sera présentée à chaque conseil d'établissement en fonction des ratios. La nouveauté, c'est qu'au lieu d'avoir des tarifs enchâssés dans la politique, ils seront dans un document annexe qui pourra être modifiée d'une année à l'autre, au niveau du primaire. Pour le secondaire, ce tarif était aussi enchâssé dans la politique, et cette contribution financière sera désormais déterminée par la Direction générale et précisée dans un document administratif qui pourra être révisée d'une année à l'autre.

### *2-Exemption*

Avant, le service de dîneur était gratuit pour les élèves transférés pour cause de surplus. Les définitions (il n'y a plus de notion de « marcheur » mais élève admissible ou non au transport) sont modifiées, mais pas de changement.

### *3-Territoire pour les classes spécialisées et les classes d'accueil.*

Avant, cette notion de territoire n'existait pas. Dorénavant, une notion d'école de secteur pour les classes d'accueil et spécialisées sera considérée. Il s'agit d'une modification qui sera transparente pour les parents.

### *4-Tarif de surveillance du midi école spécialisée*

Actuellement, il n'y a aucun tarif. Avec la nouvelle politique, on donnerait la possibilité aux écoles de changer un montant maximum de 60 \$ par année scolaire pour les élèves dîneurs des écoles spécialisées.

L'adoption de cette politique se fera à la rencontre du CP du mois de mai.

## 4.3 Présentations du Service des ressources matérielles

---

### *Vétusté*

C'est M<sup>me</sup> Chantal Lizotte du Service des ressources matérielles qui présente le point sur les indices de vétusté, soit l'état des bâtiments. Au CSSMV, ce sont les ressources matérielles qui entretiennent les bâtiments et qui évaluent leur état. Les directions d'établissement seront informées de l'indice de vétusté de leur propre bâtiment au courant du mois et les parents du CP le seront par la suite, par respect pour les directions.

L'indice de vétusté est la somme du coût estimé de tous les travaux de maintien d'actifs devant être réalisés sur un horizon de cinq ans (y compris l'année en cours) divisé par la valeur de remplacement de cet immeuble. Le tout est exprimé sous forme de pourcentage. Cette définition est régie par le ministère de l'Éducation.

Le CSS priorise les travaux en se demandant s'ils sont reliés à la sécurité, à l'esthétisme, au confort ou à l'intégrité du bâtiment et évalue la probabilité que ça se produise.

M<sup>me</sup> Lizotte explique ensuite comment sont attribués les cotes de A à E. Actuellement, 9 % des bâtiments ont une cote A (très bien), 5 % ont une cote B (bien), 19 % ont une cote C (passable), 53 % avec une cote D (mauvais) et 14 % avec une cote E (problématique).

Les écoles avec un A sont des écoles neuves pas les B.

#### *Purificateurs d'air*

Le coordonnateur des ressources matérielles (SRM) également responsable des mesures d'urgence, M. Sonny Vallée, explique la démarche à suivre lorsque son service reçoit une demande d'installation d'un purificateur d'air. Il y a deux types de demandes, l'une liée à une raison médicale et l'autre liée à des propositions de dons (fondations ou autre). Dans les deux cas, les demandes doivent être adressées aux directions d'établissement qui ont été informées des développements dans le nouveau processus à suivre. Il va sans dire que le SRM reçoit des directives du ministère concernant l'utilisation et l'installation de purificateurs d'air. Lorsque le service reçoit une demande, le SRM voit si c'est pour une raison médicale ou autre, il y a discussion avec la direction d'établissement et un expert est mandaté pour faire un rapport. Ce rapport est retourné au MEQ pour qu'un comité tripartite soit en mesure d'évaluer la demande pour finalement accepter ou refuser l'installation ou l'achat. Le comité tripartite a été mis en place récemment par le MEQ. Deux demandes officielles ont été faites au CSS.

---

## **5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS**

---

### **5.1 Questions reçues d'avance et autres**

---

#### *Applications services de garde*

Pour réduire les délais d'attente des parents lorsqu'ils viennent récupérer leur enfant au service de garde, un chargé de projet a été nommé pour évaluer l'ensemble des besoins des services de garde et les outils technologiques disponibles. Un échéancier sera présenté lors d'un prochain CP.

#### *Classes spécialisées*

S'il y avait fermeture d'école de plus de deux semaines, les classes spécialisées resteraient ouvertes. Il y aurait toutefois des nuances pour des classes avec modalités spécifiques qui visent l'intégration partielle des élèves (classes *Aider*, *Projet* et certaines classes *Communication*) qui pourraient ou non rester fermées.

#### *Fermeture lors d'intempérie*

Les parents n'ont pas reçu de notification de Mozaïk lors de la fermeture pour tempête. Le CSS travaille présentement à l'implantation de différentes applications dans Mozaïk dont une pour pousser des notifications. Cela devrait donc être en fonction lors d'une prochaine tempête (voire l'an prochain).

#### *Reprise du parascolaire*

Les CSS n'ont pas reçu toutes les indications du ministère encore. La seule chose qu'on sait c'est que les activités devront se faire en bulle-classe. Plus de détails sont à venir. Les piscines des écoles régulières rouvriront mais pas celles des écoles spécialisées.

La représentante de l'école Pierre-D'Iberville demande s'il serait possible que le CSS propose un encadrement des mesures sanitaires pour promouvoir ou encourager la reprise des activités parascolaires. Le CSS soutient les directions pour que les mesures sanitaires soient bien comprises et appliquées dans un guide qui est régulièrement mis à jour.

#### *Affichage de l'horaire au secondaire*

Le CSS prend en note une problématique d'affichage de l'horaire dans Mozaïk.

### *Médianes et moyennes*

Pour effectuer une gestion rationnelle axée sur les résultats, le CSSMV a mis en place un bureau de statistiques et d'imputabilité pour produire des tableaux de bord avec l'ensemble des données. Le CSS a également lancé un nouveau profil de compétence des gestionnaires, notamment pour les gestionnaires d'établissement, dans lequel on a identifié un critère axé sur les résultats. Plusieurs actions du Service des ressources éducatives visent à soutenir les changements de pratiques dans les milieux et la lecture est une priorité. Quant à l'accès aux moyennes et médianes de l'ensemble des élèves du CSS pour évaluer l'ensemble des services éducatifs, le comité de parents va s'assurer que tous les conseils d'établissement aient les outils nécessaires pour le faire dans chacune de leur école. On rappelle que comme les médianes et moyennes peuvent être difficiles à interpréter sur l'ensemble des élèves, il serait sans doute préférable de voir en CÉ les avancées ou reculs des moyennes et médianes de l'école, le tout en correspondance avec les objectifs du projet éducatif de l'école.

M. Clermont rassure les représentants en leur rappelant que leurs préoccupations et questions sont apportées lors des rencontres entre les directions d'établissement.

---

## **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

---

### **6.1 18 janvier et 15 février 2021**

---

#### **Résolution CP20210315-02**

Sur la proposition de M. Maxime Bargiel et appuyé par M. Nathaniel Liberge, le procès-verbal du 18 janvier 2021 est adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution CP20210315-03**

Sur la proposition de M. Olivier Bourreau et appuyé par M<sup>me</sup> Karine Picard, le procès-verbal du 15 février 2021 est adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Suivis**

---

Les représentants ont jusqu'au 25 mars pour soumettre des candidatures pour les Prix reconnaissances.

---

## **7. PRÉSENTATION DU SOUS-COMITÉ HORAIRE ET CALENDRIERS SCOLAIRES**

---

Les membres du sous-comité qui se sont rencontrés pour discuter des horaires et des calendriers scolaires déposent ce soir leur document de travail pour que les membres du CP en prennent connaissance. M<sup>me</sup> Ida Francoeur, présidente de ce sous-comité, souhaiterait déposer ces propositions au CSS. Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du CP.

---

## **8. RÉSULTATS DU SONDAGE DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

---

Les résultats du sondage seront envoyés dans le courriel de suivi de rencontre.

---

## **9. ACTIVITÉS POUR LES MEMBRES DU CP**

---

### **9.1 Plénière du comité de parents**

---

Tous les représentants et substituts du comité de parents sont invités à participer à une soirée de discussion virtuelle le 26 avril. Les participants auront la chance de recevoir un repas pour deux personnes de l'École d'hôtellerie de la Montérégie. Les représentants intéressés doivent remplir le formulaire [FORMS Plénière](#).

## 9.2 Congrès de la FCPQ

---

Le congrès de la FCPQ se tiendra du 25 au 29 mai 2021 de façon virtuelle mais permettra aux participants d'accéder à plusieurs présentations. L'invitation sera partagée dans le courriel de suivi de rencontre. Les inscriptions seront déboursées par le comité de parents. On invite les membres intéressés à remplir le formulaire [FORMS Congrès FCPQ](#).

## 9.3 Autres...

---

FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS AU CONGRÈS DE L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

### Résolution CP20210315-04

CONSIDÉRANT la présentation faite en séance du comité de parents sur l'état des dépenses du comité de parents Marie-Victorin par le trésorier M. Olivier Bourreau soulignant la baisse drastique des dépenses en situation de pandémie, ce qui libère de ce fait des sommes pour de la formation et des activités complémentaires;

Il est proposé par M. Stéphane Simard et appuyé par M. Maxime Bargiel

QUE le comité de parents Marie-Victorin finance les inscriptions de Karine Picard, de l'école Lajeunesse, de Chantal Belisle de l'école Bourgeois-Champagnat et de Claudel Picard-Roy de l'école Mille-Sports, au congrès de l'Institut TA, sur présentation des factures, jusqu'à concurrence de 350 \$;

QUE les participants présentent les points vus en comité de parent et qu'ils partagent les éléments utiles pour les membres.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## 10. SOMMET SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

---

Le ministre de l'Éducation a annoncé que le Gouvernement du Québec tiendra un sommet sur la réussite éducative les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2021.

Le sommet abordera trois thèmes :

- la réussite éducative et le rattrapage;
- l'évaluation et les encadrements psychologiques;
- la santé mentale et le bien-être à l'école.

L'exécutif du CP demande aux membres qui ont des commentaires ou avis sur les trois éléments de les lui faire parvenir rapidement en complétant le formulaire [FORMS Sommet](#). Comme le temps presse, l'exécutif compilera les commentaires reçus et retournera l'avis par courriel pour permettre les réactions mais il n'y aura pas d'adoption officielle. La formation d'un comité ad hoc est aussi envisageable si des membres se manifestent par courriel.

---

## 11. PAROLES

---

### 11.1 À la représentante du CCSEHDAA

---

Le CCSEHDAA n'a pas tenu de rencontre depuis le dernier CP.

### 11.2 Aux responsables de dossiers à l'Exécutif

---

*FCPQ*

Le conseil général se tiendra au début du mois d'avril. La FCPQ invite tous les parents du Québec à participer au Forum ouvert des parents d'élèves HDAA le samedi 20 mars. La FCPQ a également tenue une rencontre

des présidents de CP et présidents de CA. M. Brosseau rappelle la mise sur pied de la nouvelle plateforme de partage de la FCPQ, [Parents.Quebec](http://Parents.Quebec).

#### *Transports*

M. Olivier Bourreau résume la rencontre qui s'est tenue la semaine dernière. Il partagera un document en suivi de rencontre. M. Bourreau propose donc aux membres de prendre connaissance du résumé et de lui faire parvenir des commentaires par courriel.

#### *Formations*

Les prochaines formations de la FCPQ :

17 mars – *La facture-école*

24 mars – *Apprendre en famille à l'ère du numérique*

7 avril – *Budget des établissements*

M. Jean-Philippe Gingras rappellent aux membres qu'ils doivent s'inscrire via : <http://formation.cpmv.ca/>

#### *Culturel*

Le Comité culturel consultatif s'est rencontré au mois de janvier. Le mandat du comité est d'exprimer les préoccupations culturelles du milieu. Lors de la dernière rencontre, le bilan du plan d'action 2017-2019 et le plan d'action 2020-2023 ont été présentés.

Le plan d'action 2020-2023 propose trois orientations (avec des objectifs) :

- Orientation 1 : Accroître et favoriser l'accès à la culture
- Orientation 2 : Valoriser la culture
- Orientation 3 : Faire connaître la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui pour construire celle de demain

M. Jean-Philippe Gingras invite les membres à prendre connaissance du document résumé qu'il a produit et à soumettre leurs commentaires ou réflexion avant la prochaine rencontre au mois de mai.

#### *C.A.*

M. Nicolas Brosseau résume les points importants de la dernière rencontre du C.A du CSSMV. Une rencontre extraordinaire s'est tenue pour autoriser la directrice générale M<sup>me</sup> Marie-Dominique Taillon à présider la GRICS. Une résolution a également été adoptée pour accepter la nomination de la DG au sein d'un comité d'experts monté par le ministère de l'Éducation.

### **11.3 Aux responsables de comités**

---

Les sous-comités suivent leur cours, il n'y a pas de commentaires à soulever.

### **11.4 Au trésorier**

---

M. Bourreau n'a pas de commentaire.

### **11.5 À la secrétaire**

---

M<sup>me</sup> Francoeur n'a pas de commentaire.

### **11.6 Aux membres (représentants des écoles)**

---

Le représentant de l'école secondaire André-Laurendeau annonce que la direction de l'établissement organise pour les parents, les élèves et le personnel une conférence du psychopédagogue M. Richard Robillard, sur le thème de l'anxiété chez les adolescents, le 30 mars. C'est suite à une intervention des membres élèves du CÉ sur ce sujet que la direction, sans même que le CÉ ne le demande, a organisé cette conférence.

### **11.7 Au public**

---

Il n'y a pas de public.

---

### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à .21 h 50.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

---

Nicola Grenon  
Président

---

Ida Francoeur  
Secrétaire